

À l'appel du SNUipp-FSU 49, du SNUdi-FO 49 et de SUD Éducation 49

Mercredi 23 janvier à partir de 14h, rassemblement à Angers devant la Préfecture

- Pour l'abandon du projet de décret sur les rythmes scolaires.
- Pour l'abandon du socle commun.
- Pour la suppression de l'Aide personnalisée même renommée « Activités Pédagogiques Complémentaires ».
- Contre la territorialisation de l'école.
- Contre le fonctionnement des écoles selon des rythmes différents l'an prochain. Pour le maintien d'un cadrage départemental du calendrier scolaire. C'est le seul moyen d'assurer un fonctionnement acceptable du remplacement des congés et du complément des temps partiels.
- Contre la précarité pour les enseignants des écoles : le recrutement doit se faire sur des postes statutaires et non sur des emplois de contractuels ou des Emplois d'Avenir Professeurs.
- Pour la création de postes statutaires en nombre suffisant pour faire réellement baisser le nombre d'élèves par classe, pour la création des postes de remplaçants nécessaires, pour l'accueil des moins de 3 ans dans toutes les écoles maternelles, pour la création des postes spécialisés permettant le fonctionnement correct de RASED complets.